

PRIME A LA CASSE : Un pas de plus ...sur la longue route du budget des Automobilistes !

Il y a un peu d'une semaine, l'Automobile Club réagissait à l'annonce du Gouvernement sur la réduction du malus écologique pour les familles nombreuses, et constatait avoir été partiellement entendu dans ses demandes.

A cette occasion, l'Automobile Club avait une nouvelle fois demandé l'instauration d'une vraie « prime à la casse », le dispositif actuellement en vigueur ne prévoyant que 300€ de bonus conditionné par l'achat d'un véhicule neuf avec destruction simultanée d'un véhicule de 15 ans !

L'Automobile Club rappelait que les anciennes « balladettes » accordaient 5000 F (environ 800 €) pour la mise au rebut de véhicules de plus de 10 ans.

L'Automobile Club ne peut que se déclarer satisfait du pas supplémentaire fait par les pouvoirs publics, de par la création d'une **prime à la casse de 1000€** annoncée aujourd'hui par le Président de la République dans le cadre du plan de relance de l'économie.

Cette prime serait accordée pour l'achat d'un véhicule particulier ou d'un utilitaire léger neuf émettant moins de 160gr/km de CO₂.

Cette mesure apparaît nécessaire tant à l'échelle des ménages français qui voient leur budget automobile grever de manière significative leurs dépenses quotidiennes, qu'à l'échelle de l'industrie automobile durement affectée par la crise mondiale.

L'Automobile Club souhaite pour autant que les efforts d'économies se poursuivent notamment par la généralisation des formations « d'éco-conduite », dans le cadre de programmes nationaux et régionaux. D'un conducteur à l'autre, en effet, les écarts de consommation pour la conduite d'un même véhicule peuvent atteindre 25% !

Contact Presse : Roger BRAUN - Christian SCHOLLY - 03 88 36 04 34
info@automobileclub.org